

INRAP : action intersyndicale le 16 juin

16 juin 2022, Paris : Palais Royal, ministère de la Culture,
rue d'Alésia et Marseille



16 juin 2022, Paris : Palais Royal, ministère de la Culture, rue d'Alésia et Marseille

Plus d'une centaine d'archéologues de l'Inrap et des SRA venues de toutes la France étaient présents en action, **au Palais Royal** jeudi 16 juin 2022 à l'invitation de l'intersyndicale SGPA-CGT, SNAC-FSU, SUD Culture Solidaires, CNT-CCS, pour participer au Village des archéos en lutte.

Cette mobilisation a payé, puisqu'à midi, au **Ministère de la Culture** une délégation composée d'une dizaine de représentants du personnel était reçue par le chef du service des Ressources Humaines (SRH) du de la Culture ainsi que la Sous-Direction de l'Archéologie (SDA), la Sous-direction des affaires financières et générales (SDAFIG) et la Direction de l'action territoriale (DAT).



Respect, gouvernance de l'établissement : l'intersyndicale a demandé à quel niveau de brutalité et d'incompétence il faudrait que la direction de l'Inrap arrive avant que le ministère ne se décide à assumer sa tutelle... Si nos interlocuteurs du jour semblent avoir compris la nécessité « d'objectiver » les relations managériales et les dysfonctionnements RH par un « audit »... reste à voir qu'elle réponse politique le cabinet apportera. L'intersyndicale a rappelé également que le bricolage du code du Patrimoine en sous-main, notamment pour adapter le nombre et la durée des mandats aux caprices de l'actuel Directeur général, n'honorait pas le ministère et envoyait un mauvais signal à l'Institut et aux agents.

Emploi : s'agissant de l'Inrap et de son plafond d'emploi qui oblige à suspendre opérations et contrats dans un contexte de forte tension sur l'aménagement, la SDA indique qu'elle se mobilise avec la direction de l'Institut, en sorte de trouver une réponse adaptée. Dans un contexte de réduction de l'emploi public, la solution pourrait consister à affecter une partie des emplois en catégorie hors plafonds, plutôt que relever le plafond d'emploi... S'agissant des SRA la DAT, la SDA et le SRH nous indiquent qu'un **concours d'ingénieur d'étude** sera ouvert fin 2022 suivi d'un **concours d'ingénieur de recherche** fin 2023. Le calendrier et la volumétrie de ces concours restent à déterminer, le SRH rappelle que les arrêtés n'ont pas encore été pris, en revanche ils confirment que la **liste complémentaire** serait

